

L'ECHO MOULINOIS

Février 2025



Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

2025 sera la dernière année complète de ce mandat. 2025 sera aussi l'année d'aboutissement de plusieurs dossiers :

- les travaux de viabilisation du lotissement Bellevue vont démarrer au printemps ou au début de l'été. Les parcelles devraient ainsi être disponibles pour la fin de l'année. Cette opération va renforcer les offres foncières sur notre commune. Faire venir de nouveaux habitants est un enjeu majeur dans notre département où la démographie ne cesse de baisser.

- le pôle de santé a accueilli, il y a maintenant un an, un troisième médecin généraliste. Cette arrivée, dont nous nous réjouissons, a aussi eu pour conséquence d'augmenter le nombre de véhicules qui se stationnent sur le parking du pôle de santé. Il n'est pas rare que ce dernier soit complet. Aussi, pour améliorer cette situation, allons-nous créer à l'arrière du terrain de foot un parking réservé aux professionnels qui exercent dans le pôle.

- la Maison France Service connaît un très grand succès. Laure et Julie apportent aux habitants une aide précieuse dans leurs démarches administratives. Fort de ce succès, nous avons pris la décision de passer en agence postale communale. En effet, le bureau de la Poste est très régulièrement fermé et ceci est préjudiciable pour la qualité de service. Nous avons donc pris la décision de développer une agence postale communale. Ce n'est plus le groupe La Poste qui va gérer le guichet mais c'est la commune de Moulins-la-Marche. L'accueil se fera donc au sein de la maison France Services. Des aménagements des locaux ont débuté et vont se poursuivre. L'ouverture est prévue pour le printemps. Une large communication est prévue en amont pour informer les usagers.

- une laverie va être créée. Un partenariat avec une société qui implante des laveries a été conclu et des travaux sont en cours pour l'installation des machines sur le parking de la salle des fêtes. Ce nouveau service sera disponible prochainement. Dans cette idée de service, nous étudions également avec le TE61 la remise en service de la borne de recharge pour les véhicules électriques. En effet, cette dernière a subi plusieurs dommages et a dû être démontée pour une remise en état. Le but étant qu'une fois réinstallée la borne soit mieux protégée.

Pour conclure, je vous informe que notre commune a été retenue pour bénéficier d'une étude financée par le Département. Cette étude cible les communes ayant un rôle de centralité et comptant moins de 1500 habitants. Le but est de déterminer et prioriser des axes de développement pour améliorer notre attractivité et notre dynamisme. Un audit va être réalisé par un bureau d'études composé notamment d'architectes et d'urbanistes. Pour bien s'imprégner des lieux, des personnes du bureau d'études vont passer 2 jours au cours du printemps sur notre commune. Ils vont aller à la rencontre des habitants mais aussi des professionnels qui travaillent sur notre territoire ou encore des membres des milieux associatifs. Ceci afin d'échanger sur la perception de notre environnement et de cerner d'éventuels besoins. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulé de cette étude.

Le Maire, Fabrice GLORIA

Participation citoyenne

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche partenariale et solidaire. Il vise à encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre, via le référent (M. STUMBOFF. 06.73.85.35.21), de tout fait particulier. **En tout état de cause, ni ce dispositif, ni le référent n'ont vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.**

La Fête des Potiers

La Fête des Potiers 2024 dont le thème était « **L'invitation au voyage** » a encore été un triomphe mérité et un succès confirmé aux dires de tous les exposants et du public venus très nombreux pour cette 33^{ème} édition. Les stands étaient magnifiques et très diversifiés. Il n'y avait que des pièces uniques ! Plus de 1 900 poteries ont été vendues ! 54 professionnels ont été accueillis sur la motte féodale dont 12 nouveaux et 3 jeunes talents. La demande des céramistes de venir exposer à Moulins-la-Marche est de plus en plus importante. Les remerciements des potiers ont permis de connaître leur enthousiasme d'exposer à Moulins-la-Marche, ils y retrouvent leur clientèle fidèle pour les anciens, et les nouveaux apprécient l'intérêt des visiteurs.



La 34^{ème} édition de la Fête des Potiers de Moulins la Marche aura lieu les 26 et 27 juillet 2025. Le pays invité d'honneur sera l'Espagne. Les organisateurs tiennent à continuer le tour du monde de la céramique, interrompu par la Covid, en invitant 3 potiers Espagnols : la céramique, un art à découvrir à travers toute l'Espagne. Dans le paysage culturel du pays, l'art s'impose, les grands maîtres comme Velasquez, Picasso, Dali ou Gaudi ont laissé un héritage riche et varié. La céramique a aussi une place à part. Partout en Espagne, elle se révèle au sein des nombreux ateliers parsemés sur tout le territoire.

L'hippodrome

L'hippodrome est connu et reconnu pour ses traditionnelles réunions de trot de fin juin, début juillet et septembre et les diverses animations qui les accompagnent.

Mais l'hippodrome c'est aussi un lieu de spectacle avec des concerts, des expositions de voitures, des concours de chiens, des regroupements lors d'événements sportifs ou équestres et aussi des représentations pyrotechniques.

La dernière représentation prévue était celle de la compagnie Elixir avec son spectacle « Les horloges Célestes ». Elle était initialement organisée sur l'hippodrome le 23 novembre dernier mais a été annulée au vu des conditions météorologiques.



L'Union Commerciale et Artisanale Mouloinoise

L'UCAM connaît un nouvel essor grâce à la reprise du bureau. M. Cédric Lainé est maintenant le président de cette association. Il est assisté, au sein du bureau, de M. Johann Lesage, vice-président, M. François Chemin, trésorier, M. William Baglin, trésorier suppléant, Mme Sylvie Barthonet, secrétaire et Mme Laurence Barzilai, secrétaire suppléante.

Cette union regroupe les commerçants et artisans de la commune qui, pour dynamiser notre village, organisent différentes manifestations tout au long de l'année. Pendant les vacances de la Toussaint, une enquête géante, menée sur le modèle du jeu «Cluedo», a été organisée dans le bourg, entraînant les participants de commerces en commerces, dans le but de découvrir le coupable. Un loto géant a réuni plus de 300 personnes dans la salle des fêtes le vendredi 15 novembre. Une dizaine commerciale a également été tenue avant les fêtes de fin d'année.



Le jumelage de Schmitten



Le comité de jumelage de Schmitten est toujours très actif.

En 2025, il organisera une exposition à la médiathèque de Moulins-la-Marche retraçant les 40 années d'amitié franco-allemande. La date reste à définir.

Le moment crucial de la saison sera consacré à l'accueil des jumeaux allemands du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin.

Les personnes qui souhaiteraient participer et héberger des jumeaux sont les bienvenues et peuvent l'indiquer auprès de Mme Françoise Charles, présidente du comité de jumelage, au 06.83.29.54.00.

Le 80ème anniversaire de la libération



Le 4 mai dernier, Mme Léger, conférencière indépendante, est venue à Moulins-la-Marche pour présenter une conférence relative à l'impact de la guerre 39-45 sur l'industrie du cinéma notamment française. Un après-midi riche en informations et anecdotes grâce aux projections cinématographiques de l'époque !

Le 15 juin, nous avons aussi eu l'honneur d'accueillir, dans notre cinéma, M. Dorian Blanc, producteur du documentaire « L'Orne résistante ». Un moment d'échange chargé d'émotion.

Ce documentaire a été une nouvelle fois diffusé le 17 août, à la suite de la commémoration à la stèle du Clos Mottay. Une cérémonie commémorative a été organisée par M. Hervé Fournet, président de l'Office du tourisme de Courtomer, en présence de nombreux porte-drapeaux et d'élus. En effet, le 17 août 1944 eut lieu un accrochage meurtrier entre un groupe de résistants venant de Courtomer et un groupe d'une quinzaine d'Allemands. La stèle a été érigée en mémoire des résistants tombés sous le feu allemand.

La cérémonie du 11 novembre

Les commémorations sont toujours un moment fort dans la vie de notre commune. Nous avons la chance d'avoir, à chaque fois, la présence de la Lyre Moulinoise qui anime le défilé et la cérémonie.

De même, les Sapeurs-pompiers et les Jeunes sapeurs-pompiers, sont toujours fidèles ainsi que les forces de la gendarmerie.

Un grand merci aux porte-drapeaux et à Emma qui remplit maintenant cette fonction avec émotion et application.

La venue des enfants de l'école et du collège est aussi une preuve que la mémoire se perpétue aux jeunes générations.



Le repas des Aînés



Ce lundi 11 novembre a eu lieu, comme à l'habitude, le repas des Aînés. Ce ne sont pas moins de 110 convives qui se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas concocté par le restaurant Le Dauphin. Nous avons eu le plaisir de mettre à l'honneur les doyens de la journée qui étaient Mme Raymonde Gérard et M. Francis Lemire, en présence de Mme Paule Klymko et M. Jean-Vincent du Lac, conseillers départementaux. Mme Véronique Louwagie, députée et M. Olivier Bitz, sénateur nous ont aussi gratifiés de leur venue. La décoration de la salle, sur le thème de Jean Gabin, nous a été gentiment prêtée par la Société des Courses et mise en place par son président, M. Serge Huot.

L'animation musicale « Christelle Beltrame et Christophe » a permis à nos invités de passer un agréable moment, en chansons et en danse.

La Sainte Barbe

La célébration de la Sainte Barbe s'est déroulée le samedi 7 décembre à la caserne. C'est l'occasion de mettre à l'honneur nos Sapeurs-pompiers volontaires. Cette année, 6 médailles et 4 remises de grades ont été distribuées.

En 2024, nos 28 pompiers de Moulins-la-Marche sont intervenus sur 202 secours aux personnes, 35 incendies, 27 accidents et 8 interventions diverses. 3 pompiers ont eu l'opportunité d'être présents sur les commémorations du 80ème anniversaire du débarquement et sur les Jeux Olympiques.

L'école des Jeunes sapeurs-pompiers, avec ses 23 jeunes, est toujours aussi performante dans les épreuves sportives et les manœuvres.

Merci à nos Pompiers qui se dévouent pour les différentes interventions nécessitant leur présence et pour leur investissement sans faille.



Autour de Noël



Le dimanche 15 décembre, l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Sources a organisé son traditionnel marché de Noël. De nombreux exposants et visiteurs ont contribué à la réussite de cette manifestation. Et les enfants se sont réunis dans la salle de cinéma pour entonner quelques chansons. Plusieurs animations sont venues égayer cette journée. Le tirage au sort de la dizaine commerciale a eu lieu lors du marché de Noël. La gagnante du gros lot est Mme Nicole Doré, que nous félicitons.

L'arbre de Noël a été une nouvelle fois organisé par la commune. Pas moins de 75 enfants âgés de quelques semaines à 10 ans se sont retrouvés à la salle de cinéma le samedi 21 décembre. Le Père Noël a ensuite fait la distribution de cadeaux autour d'un chocolat chaud ou d'un jus de fruit.



Une nouvelle fois, Moulins-la-Marche a eu le privilège d'accueillir le défilé des tracteurs illuminés le dimanche 22 décembre. L'Union Commerciale et Artisanale Moulinoise a participé à cet événement en offrant le pot de départ permettant aux curieux de voir ces tracteurs au plus près. La quarantaine de tracteurs a ensuite paradé dans les rues de notre commune avant de partir vers Soligny puis St Hilaire le Châtel.



Le collège André Collet

Cette rentrée scolaire nous apporte son lot de changement à la direction.

Mme Marion Roué arrive d'un collège de Sées. Elle dirige une équipe enseignante au complet qui a peu changé par rapport à l'an passé. Le personnel a lui aussi peu changé.

Une nouvelle secrétaire, Mme Delphine Guérin a aussi fait sa première rentrée au collège en septembre.

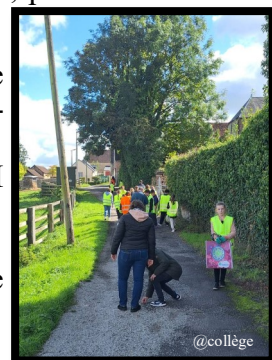
Mme Corinne Baechler, quant à elle, a quitté l'intendance du collège au 31 décembre, pour une nouvelle aventure au niveau académique. Mme Marine Rocher a pris ce poste au 1er janvier.

Comme depuis quelques années, les élèves de CM2 de l'école des Sources et ceux de 6ème du collège André Collet ont participé, avec les résidents de la maison Perce-Neige et leurs encadrants, à l'action "Nettoyons la Nature".

Après une heure trente de ramassage, ils ont pesé, en présence d'agents du SMIRTOM de L'Aigle, les déchets collectés.

Résultat : + de 29 kg de déchets dont un très grand nombre de mégots de cigarettes.

Pour remercier ces agents municipaux d'un jour, la commune de Moulins-la-Marche leur a offert le goûter. Merci à eux pour cette belle action !



Le collège mène aussi différentes actions tout au long de l'année. Le 18 octobre dernier, le traditionnel cross a été organisé sur le stade : les collégiens et les écoliers des écoles voisines participent tous dans une ambiance festive !

Ponctuellement, des journées à thèmes sont aussi planifiées en fonction d'événement ou de sujet touchant particulièrement les jeunes : le harcèlement, l'égalité filles/garçons, l'alimentation, le développement durable...

La formation du PSC1 est aussi dispensée aux élèves de 3ème par exemple.

Beaucoup de projets voient le jour au collège : un voyage en Espagne ; un voyage à Paris pour les élèves de 3ème (cité des sciences, assemblée nationale, palais de la découverte et musée de la Shoah). D'ailleurs, pour ce voyage à Paris qui aura lieu fin avril 2025, les élèves de 3ème recherchent des sponsors. Ils ont mis en ligne une cagnotte via le site "la trousse à projet" de l'éducation nationale pour que des professionnels, des entreprises puissent faire un don pour aider au financement (déductible en partie des impôts). Si vous souhaitez faire une action en faveur de nos collégiens, n'hésitez pas à vous rendre sur ce site sécurisé.

Des sorties à la journée au Havre et à Tourouvre seront organisées pour les autres niveaux.

Des clubs ont lieu sur la pause méridienne : jeux de société et mathématiques - musique - théâtre - loisirs créatifs. L'association sportive compte de nombreux licenciés et obtient d'excellents résultats dans les cross ou les compétitions de « run and bike ».

Une nouvelle esthéticienne

Mélodie Jouselin est la nouvelle esthéticienne de Moulins-la-Marche. A 20 ans, elle vient de reprendre la salon de beauté « La beauté en Mélodie ». Originnaire de Vire, elle est titulaire d'un BTS en esthétique. Après deux ans en tant que salariée, elle vient de franchir le pas et propose une offre de services très variée : épilation, soins visage, corps, enfant, teinture et rehaussement, soins mains et pieds. Des cartes cadeaux sont aussi proposées pour offrir.

L'espace détente avec le sauna est toujours accessible avec possibilité de privatisation.

Le salon est situé au 44 grande rue. Il est ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30 et les mercredi et samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00.

Mélodie est joignable au 07.80.55.40.51 et par mail melo.jous@gmail.com



La vie de la commune

Vous pouvez suivre les informations de la commune de Moulins-la-Marche sur internet. Un site internet répertorie l'ensemble des éléments importants de notre commune. Vous avez la possibilité de visiter le site en vous connectant sur www.moulins-la-marche.com.



Une nouvelle page Facebook a été créée. Elle permet d'avoir des informations ponctuelles sur la vie communale. Les animations, les manifestations, les communiqués de la préfecture... sont diffusés sur la page Moulins-la-Marche. N'hésitez pas à suivre cette page qui apporte et diffuse des nouvelles de Moulins-la-Marche.

Un panneau d'affichage extérieur permet aussi la diffusion d'information au niveau de la mairie.

Vous avez des questions, vous pouvez contacter le secrétariat au 02.33.34.53.11

La salubrité publique

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser faire leurs déjections dans l'espace public communal. Les espaces verts sont entretenus par les agents communaux et par une entreprise sous-traitante. Il convient aussi, par respect pour les agents, de ne pas laisser les déjections dans les espaces verts de la commune.

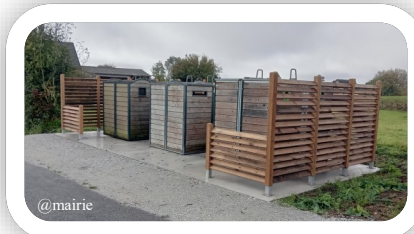
L'arrêté municipal en date du 22 février 2011, visé par la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche le 28 février 2011, stipule qu'afin de conserver un bon état de propreté et de salubrité du domaine public communal, il est indispensable de réprimer les déjections canines. De plus, le code pénal, dans son article R.632-1 considère l'abandon de déjections sur la voie publique comme une infraction pouvant être sanctionnée par une contravention de 1ère classe. Nous rappelons que les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux.



Le ramassage des ordures ménagères intervient en porte à porte le lundi matin. Un calendrier est établi par le SMIRTOM afin de définir la collecte (sacs jaunes ou sacs blancs selon la semaine). Les sacs translucides, le calendrier ainsi que les guides de tri sont à retirer à France Services (36 grande rue - 02.33.84.11.35).

Nous vous invitons à être vigilants au type de collecte et à la qualité de votre tri. Les sacs mal triés, ou les dépôts des sacs de la mauvaise couleur ne sont pas ramassés et restent donc sur les trottoirs !

Il y a 3 points d'apports volontaires sur la commune (déchetterie, Rue du Stade, et Rue du Prieuré). Merci de ne pas déposer vos sacs d'ordures ménagères, de tri ou vos bouteilles au pied de ces containers. De même, il est interdit de déposer des aliments pour nourrir les animaux sauvages, notamment à proximité de ces containers. Là encore, si vous ne respectez la propreté de ces lieux, ce sont les agents communaux qui interviennent !



L'adressage

Après de nombreux mois de travaux, l'adressage est finalement mis en place pour l'ensemble de la commune de Moulins-la-Marche.

Nous sommes conscients que les démarches liées à la modification des vos adresses peuvent être contraignantes. Vous avez la possibilité de vous faire accompagner dans ces démarches par Laure et Julie de France Services, qui maîtrisent parfaitement ces actions.

Nous avons tenté de conserver les adresses existantes le plus possible. Cependant, il convenait d'adresser l'ensemble des bâtis et terrains qui peuvent ou pourront avoir un intérêt futur : garage qui peut devenir un atelier, dépendance qui peut être réhabilitée en habitation, parcelle de terrain qui peut être constructible... Nous rappelons aussi que nous avons maintenu les lieux-dits en complément d'adresse afin de conserver l'histoire locale.



Le Secours Catholique—Caritas



La boutique solidaire du Secours Catholique-Caritas a bénéficié de travaux. Les bénévoles vous accueillent maintenant dans un local chauffé et lumineux. L'inauguration de ces aménagements a eu lieu le 11 janvier.

Pour rappel, l'équipe vous accueille dans la boutique le lundi de 14h00 à 17h00 et le deuxième samedi du mois, de 9h30 à 12h30. Trois braderies sont proposées dans l'année. Un bureau indépendant permet aussi de recevoir des personnes connaissant des difficultés financières ou morales afin d'échanger ou proposer une aide.

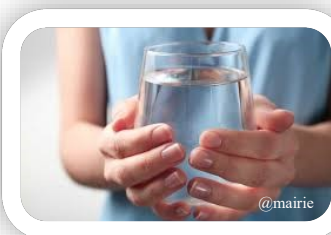
L'Agence Postale Communale

Le Groupe La Poste nous a annoncé de nouvelles réductions d'horaires d'ouverture du bureau de Moulins-la-Marche. Parallèlement à cette annonce, il nous a été proposé de créer une Agence Postale Communale (APC) au sein des locaux de France Services.



Après négociations, les services de La Poste vont donc être transférés à France Services au printemps 2025. L'ensemble des services de la Poste et la Banque Postale seront disponibles à France Services.

La facture d'eau et d'assainissement



Début novembre, nous avons reçu notre facture d'eau. Celle-ci montrait un prix de l'eau au m³ nettement supérieur à ce que nous avons habituellement. En effet, suite au transfert de la compétence de l'assainissement collectif à la CDC des Pays de L'Aigle, cette dernière a décidé de mettre en affermage la gestion de l'ensemble des stations d'épuration du territoire. Eaux de Normandie a remporté l'appel d'offres. Les consommations d'eau potable et d'eau usée sont maintenant facturées sur la même facture. De plus, les tarifs sont par conséquent uniformisés et ceci implique, pour les Moulinois, une hausse de tarif.

Le Syndicat

Le Syndicat départemental de l'eau a fêté ses 30 ans en septembre dernier. Cette structure supervise les différents syndicats d'eau locaux.

Au niveau local, les syndicats d'eau dépendent de la ressource en eau et non de limites communales ou administratives. Par conséquent, le Syndicat d'eau de Moulins, qui est représenté par des élus des conseils municipaux, couvrent 6 communes : Fay, Mahéru, Ferrière-la-Verrerie, Saint Agnan-sur-Sarthe, Tellières-le-Plessis et Moulins-la-Marche.

Ce syndicat est une petite structure dont la taille ne lui permet pas d'assurer la protection de la ressource. De ce fait, il a été décidé de « fusionner » le syndicat d'eau de Moulins avec celui de Gâpre.

En effet, ces syndicats sont semblables sur de nombreux points : nombres d'abonnés, longueur de réseau, état de la dette... De plus, le SMAEP de Moulins vend historiquement de l'eau à celui de Gâpre.

Cette association de syndicats a pris effet au 1er janvier 2025. Cela n'aura pas d'impact sur votre facture d'eau potable qui sera toujours envoyée par Eaux de Normandie.



Informations pratiques

Les services administratifs :

Mairie : Tél : 02.33.34.53.11

Courriel : mairie.moulinslamarche@orange.fr

Site internet : www.moulins-la-marche.com

Espace France Services : Tél : 02.33.84.11.35

36 grande rue

Courriel : mouloise@france-services.gouv.fr

CDC des Pays de L'Aigle :

Tél : 02.33.84.50.40

Courriel : accueil.cdc@paysdelaigle.fr

Site internet : www.paysdelaigle.com

Participation citoyenne: Tél : 06.73.85.35.21

Services divers :

Médiathèque :

Tél : 02.33.34.82.16

Ouverture les mardi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, jeudi de 10h à 12h, vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h

Courriel : mediathequemoulins@paysdelaigle.fr

Site : <https://portailmediatheques.paysdelaigle.com>

Déchetterie : Tél : 02.33.34.17.75

Lundi après-midi, mercredi matin et samedi toute la journée

La Poste : Tél : 36.31

ADMR : Tél : 02.33.24.02.35

Maison Perce-Neige : Tél : 02.33.84.18.70

Mission Locale : Tél : 02.33.84.98.80

Permanence à la Mairie de Moulins la Marche

Secours catholique : Tél : 02.33.34.85.97

Assistante sociale : Tél : 02.33.84.36.00

Permanence à la Mairie de Moulins la Marche

Taxi Baglin : Tél : 02.33.34.55.39

Tierce Taxi : Tél : 02.33.24.55.23

Cabinet vétérinaire : Tél : 02.33.34.50.14

Le scolaire :

Ecole des Sources : Tél : 02.33.34.50.42

Maternelle et primaire

Directeur : M. CHOUPEAUX

ce.0611215P@ac-normandie.fr

Collège André Collet : Tél : 02.33.34.51.41

Principale : Mme ROUÉ

ce.0610036h@ac-normandie.fr

Le Pôle de Santé :

Infirmières :

Mmes Angélique CHESNEL, Mélanie DUTERTRE, Adeline JOUSSET

Tél : 06.34.05.79.20

Kinésithérapeutes :

M. Jérôme GOHIER Tél : 02.33.24.53.31

Mme Sylvie WUTKAR-BARTHONNET Tél : 06.40.54.20.57

Médecins :

Dr Florence CORVAISIER-DREGE

Dr Stéphanie GUIVIER-LE COCQ

Dr Philippe POUTRAIN

Tél : 02.33.34.50.05

Ostéopathe :

Mme Sophie LEFRANCOIS Tél : 06.98.34.02.25

Pédicure - podologue :

M. Mathieu OSMONT Tél : 06.48.23.38.68

Psychiatre :

Dr Jérôme COMPOINT Tél : 06.98.61.73.85

Psychologue :

Dr Delphine GUYAU Tél : 06.16.81.33.51

Réflexologue :

Mme Sabine MILLERY Tél : 06.75.97.09.38

Sage-femme :

Mme Mylène OLIVIER-GUERIN Tél : 06.29.40.92.13

Numéro d'urgence :

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pour les problèmes d'assainissement collectif

Eaux de Normandie : 09.69.36.62.66 (24h/24h)

Les associations :

Amicale des Sapeurs Pompiers William ERNOUX 06.12.07.57.24

Club des Aînés Ruraux Michèle LEGRAND 02.33.84.87.03

Club des Bons Vieux Amis Jacqueline PONTONNIER 02.33.84.89.92

Comice agricole cantonal Catherine DEGAND 02.33.24.20.60

Fête des Potiers Patrice MICHEL-FLANDIN 06.99.41.55.39

Jumelage Schmitten Françoise CHARLES 06.83.29.54.00

Jumelage Koloningué Marie-Odile TAVERNIER 02.33.24.73.08

Les Amis du ball-trap Jean-François FARDOIT 06.19.04.80.52

Les Anciens Combattants nouveau bureau en cours

Les Clochers de la Marche J. Hubert ROLLET 02.33.24.33.56

Lyre mouloise Sylvain THIBAUT 02.33.34.06.76

Pétanque mouloise Florian SANSON 06.20.39.11.99

SAM Football Romain FELDHOFFER 06.46.77.58.80

Société des Courses du Perche Serge HUOT 06.83.81.53.04

Sports Loisirs Culture Arnaud VOISIN 06.60.61.84.39

UCAM Cédric LAINÉ 06.43.71.61.09